ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Achères

L'école Louis Jouvet
6 rue des Champs
78260 Achères

École Primaire LOUIS JOUVET,
6 rue des Champs
78260 Achères
Mail : 0780770n@ac-versailles.fr
Site Internet : http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/

Procès-Verbal du Conseil d'école 2

réuni le Mardi 5 mars 2024, à 18h15

Présents :

Directrice	Mme PRINCIVALLE *(Présidente du Conseil)*
Enseignants Maternelle	Mmes CHAUDESAIGUES, SARTIN, KRIM M. TRAORE
Enseignants Élémentaire	Mmes BOVINELLI, LE JOLY, FISCHER, HOFMANN, HAMEL, MERRIEN et CRAVELLO M. ETIENNE
RASED	Mme PICARD LANG
Les représentants des parents des élèves	Mme MUNERET ; Mme AMALAKH **;** Mme ANTONIN **;** Mme MANIOC ET Mme DELAVAZE
Mairie /Élue	M. DAZELLE
D.D.E.N.	M.FAURE

Excusés / Absents :

I.E.N.	Mme BOUMAACHOUR HARFOUCHE absence *excusée*
Mairie /Élue	Mme CHASSIN absence *excusée*
D.D.E.N.	
RASED	Mme BRAULT et M. GOMES *absences excusées*
Infirmière scolaire	Mme RAOUL absence *excusée*
Mairie/ ATSEM	
Mairie/Responsables des temps périscolaires	
Parents représentants	Excusés : M. Edah ; Mme Slimani ; M. Muneret et Mme Perrot(suppléante) ; Mme Neves Barache (suppléante) ; M. Weber (suppléant) ; Mme Slimani (suppléante) et M.Mehdi (suppléant)

Secrétaires de séance *: Mme FISCHER et M. ETIENNE sont désignés pour rédiger le PV de ce conseil. Il sera transmis et validé par la présidente du conseil, Mme Princivalle qui se chargera également de sa diffusion.*

Ordre du jour :

1. *Bilan des actions organisées en périodes 2 et 3;
2. *Rappel et précisions des actions programmées en périodes 4 et 5;
3. *Bilan et suivi des aides apportées par des enseignants spécialisés sur des temps scolaires : les ateliers du RASED ;
4. *Bilan et suivi des aides apportées par des enseignants sur des temps périscolaires : les APC, le soutien renforcé et les stages de réussite ;
5. *Bilan et suivi de la coopérative de l'école
6. *Bilan des évaluations GS/CP/CE1/CM1 et des élèves de CM2 entrés en 6ème ;
7. *Présentation de l'évaluation d'école ;
8. *Bilan et suivi des actions de la commune ;
9. La gestion du personnel absent (atsems, animateurs et enseignants) ;
10. Le respect des personnes, du règlement de l'école et des notes de rentrée ;

1/ Tour de table des participants et rappel des missions du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :
• vote le règlement intérieur de l'école,
• donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement,
• établit le règlement intérieur du conseil d'école et les modalités de délibérations,
• informe des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée,
• établit le projet d'organisation du temps scolaire (valable 3 ans),
• donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école,
• statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école et adopte le projet d'école,
• donne son accord pour l'organisation des activités éducatives, sportives et culturelles,
• donne son accord pour le programme d'actions prévu par le conseil école-collège,
• est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école,
• informe sur les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers,
• informe sur l'organisation des aides spécialisées

2/ Questions des représentantes

- Les aménagements aux abords de l'école (*les voitures roulent trop vite*). Quelles sont les possibilités pour limiter les risques ? Au portail rue des champs : M. DAZELLE précise qu'une chicane empêche déjà la vitesse, c'est une rue à 2 voies. Sur la ville, on va passer en zone 30. Aménagements envisagés : Signalisation d'une sortie d'école aux automobilistes avec des crayons et bonshommes au portail de la rue des Champs et sur l'avenue Lénine. M. DAZELLE relaie cette demande d'intervention sur la voie publique auprès des services compétents.

- Les brise-vues laissent une grosse visibilité sur les élèves dans la cour et dans la classe du bas. Vu le contexte actuel, les réparer ou les remplacer nous semble primordial et nécessaire niveau sécurité. Mme PRINCIVALLE précise qu'elle a fait de nombreuses demandes pour faire réparer les brises vues. Il est demandé régulièrement à des adolescents et ou des adultes qui regardent et interpellent les enfants dans la cour de s'éloigner. M. DAZELLE relaie cette demande de réparation auprès des services compétents.

- Il manque la dotation en ATSEM inscrite au PEDT (0,75 par classe de maternelle) depuis la rentrée. Qu'en est-il de leur remplacement ? Mme PRINCIVALLE précise qu'il ne manque plus qu'une ATSEM à mi-temps depuis le 26 février 2024… mais l'équipe est inquiète car une des ATSEM va être hospitalisée et donc absente pour une longue période. L'équipe et les représentants espèrent qu'elle sera bien remplacée. M. DAZELLE précise que les recrutements sont une vraie problématique. Le service de recrutement souhaite embaucher des personnes ayant les qualifications et les compétences requises. Cela est difficile mais il est indispensable de maintenir un niveau d'exigence. Le service fait le maximum pour recruter et remplacer les agents absents. M. DAZELLE relaie cette demande auprès des services compétents.

- Quelle solution est envisagée pour les rats qui élisent domicile devant l'école, bien nourris par les poubelles de la cantine ? Mme PRINCIVALLE informe que les rats sont de retour… Il y en avait eu beaucoup en septembre et en novembre. Un dératiseur est passé plusieurs fois ; il est même intervenu aujourd'hui. Il a fait des préconisations qui ont été transmises au service compétent (*mettre des bouchons sur les poubelles, reboucher les trous…*). Il a installé de nombreux pièges. C'est la première année qu'il y en a autant. Plusieurs interventions ont été faites. Le dératiseur fait son maximum. M. DAZELLE relaie cette information.

- Comment participer au financement de la classe transplantée ? Nous envisageons de proposer des ateliers. Dans quelle mesure est-ce possible ? Mme PRINCIVALLE précise que la caisse des écoles a décidé de subventionner le tiers du voyage. M. DAZELLE précise que cela sera délibéré, le 19 mars au prochain conseil municipal mais à priori il n'y aura pas de mauvaises surprises. Mme MUNERET, membre de la Caisse des écoles, engage l'équipe à présenter des projets ambitieux et innovants pour s'assurer de leur financement. Mme PRINCIVALLE rappelle toutes les actions de financement déjà mises en place (*vente du livre-recettes et des tabliers pendant le goûter givré, la galette-party, la crêpe-party*) et à venir (*la soirée Bingo, la vente des*

glacières pendant la fête des fleurs et la vente des serviettes de plage pendant la fête du bruit). Mme PRINCIVALLE va rapidement rencontrer les représentantes pour organiser les actions à venir. Toute l'équipe remercie les représentants et les parents ayant participé à ces actions.

- Est-ce que tous les radiateurs sont fonctionnels et quelles sont les solutions mises en place en lien avec l'économie d'énergie ? Est-ce qu'il fera 12 en classe comme l'an dernier ? Mme PRINCIVALLE précise que tout fonctionne bien. L'école met du temps à se chauffer, à chaque rentrée, mais cela dure une matinée. Lorsqu'il y a eu un problème, un mot d'école avait été transmis aux parents pour qu'ils couvrent bien leurs enfants. La chaudière est tombée en panne ce week-end mais l'intervention a été très rapide. Mme MERRIEN note qu'il fait souvent froid dans sa classe qui est très mal isolée. Un radiateur d'appoint soulage un peu… Mme PRINCIVALLE fait une demande auprès des services compétents. M.DAZELLE relaie cette demande.

- Des solutions sont-elles envisagées pour réparer les stores et fournir des ventilateurs avant l'été prochain ? Les fortes chaleurs sont un problème qui se présentera tous les ans et les enfants en souffrent. Mme PRINCIVALLE a relancé le plan canicule, aujourd'hui, auprès du service compétent. M.DAZELLE relaie cette demande.

- Il y a de nombreux trous aux abords de l'école, rendant les passages difficiles aux personnes à mobilité réduite, poussettes. M. DAZELLE relaie cette demande.

- Est-il envisagé d'instaurer le port de l'uniforme à l'école ? dans d'autres écoles de la Commune ? M. DAZELLE explique que cela n'a pas encore été évoqué en conseil municipal. Mme PRINCIVALLE précise que cela n'a pas été évoqué non plus en conseil des maîtres. Mme MANIOC pense que cela serait une action pertinente à mettre en place. Mme PRINCIVALLE va évoquer ce point au prochain conseil des maîtres et propose de faire un retour aux représentantes. Il serait judicieux de connaître l'opinion de tous les parents à ce sujet.

-Est-il possible d'intervenir auprès des animateurs pour qu'ils puissent proposer des activités aux élèves ? Mme AMALAK est venue déjeuner à la cantine et a été surprise de voir les animateurs peu actifs auprès des élèves. Elle l'a fait remarquer à Mme WECKMAN *(directrice de l'éducation*) et à Mme BAILLY (*responsable entretien et restauration*) qui étaient présentes ce jour-là, à l'école. Certains parents s'étonnent de voir les enfants rentrer avec les poches remplies de morceaux de pain. Il semblerait que les élèves puissent se servir comme ils le veulent, pendant le goûter d'étude. Les animateurs peuvent-ils vérifier ? M.DAZELLE note ces informations et les relaie auprès des personnes compétentes.

3-Bilan des actions organisées en périodes 2 et 3 :

La journée Non au Harcèlement/questionnaires : Mme PRINCIVALLE précise que les questionnaires complétés en toute sincérité par tous les élèves du CE2 au CM2 n'ont fait apparaître aucune situation inquiétante de harcèlement. Ils ont même révélé que les enfants se sentent bien à l'école, en confiance. Il est à noter que depuis cette journée dédiée, tous les acteurs (*élèves, enseignants et même certains parents*) sont dans la prévention et veillent à ce que tous les conflits soient discutés, réglés le plus rapidement possible et qu'ils ne répètent pas. L'équipe a commencé à mettre en place le message clair (*parler entre enfants*). Cette méthode devrait s'installer dans toutes les classes pour harmoniser le fonctionnement de la gestion des conflits. Elle sera présentée prochainement aux représentantes.

Les ateliers de l'infirmière : L'infirmière est intervenue début novembre auprès des classes de MS/GS/CP/CE1 pour animer un atelier sur le respect du corps. Elle devrait revenir pour les autres classes dans les semaines à venir. Elle va également bientôt venir faire les bilans des élèves de CP et une intervention auprès des élèves de CM sur la puberté.

The St Andrew's day: action organisée dans le cadre du pôle de langues renforcées.

La journée de la Laïcité : Elle est organisée tous les ans et elle reste indispensable. Une fresque collective a été réalisée dans le préau. Mme PRINCIVALLE précise qu'il n'y a pas de faits à signaler concernant des manquements à la Charte. Tous les acteurs prennent soin de la respecter.

Le Goûter Givré : Ce fût un vrai succès même si cela a été compliqué de faire respecter les règles du plan VIGIPIRATE mais tout le monde était content. On a pu retrouver une ambiance conviviale et respectueuse. Il y a eu plus de 75% de participation des familles toujours présentes sur ces temps forts. Mme PRINCIVALLE note une appétence des familles pour découvrir toutes les activités culturelles réalisées par les élèves. La plupart des parents ont participé aux ateliers organisés par les élèves et leurs enseignants. L'équipe va continuer à proposer ces temps de rencontres et d'échanges.

La Galette party : Une belle participation malgré le froid pour récolter de l'argent pour la classe patrimoine (*environ 250 euros de bénéfice).*

Deutsch-Franzosischer Tag : Tous les élèves de CM ont participé à cette journée particulière. Une vidéo a été mise en ligne sur le site Internet de l'école. Mme Princivalle rappelle que tous les élèves de Mme Hofmann et de Mme Cravello ont la chance d'avoir 30 minutes d'allemand par semaine. Cela va faciliter le choix des LV pour l'entrée au collège.
Les Eco-délégués : Ils ont réalisé un petit film pour montrer tous les gestes écologiques mis en place à l'école. Cette vidéo a été mise en ligne sur le site Internet de l'école.
Safer internet day : Organisée dans les classes des CM2. C'est une journée dédiée aux risques encourus par les élèves qui passent trop de temps sans surveillance sur les écrans. C'est aussi l'occasion de mettre des liens vers des sites d'informations pour les parents qui ont leur rôle à jouer. Une vidéo a été mise en ligne sur le site Internet de l'école.
Remise des LSU Numérique : Une grande participation également. C'est un temps important pour tous. Concernant EDUCONNECT, il faut activer ses comptes pour accéder aux LSU. Mme PRINCIVALLE précise qu'EDUCONNECT utilise les adresses numériques et les numéros de portables donnés en début d'année dans les fiches d'informations. Il faut veiller à bien vérifier les informations données et préciser quand il y a eu des modifications. Mme PRINCIVALLE le demande dans chaque note de rentrée.
Festival du livre & crêpe party : Merci aux représentants et aux généreux donateurs, il y a eu 100€ de bénéfice. Le festival du livre a été un grand succès également. Plus de 400€ de livres récoltés pour l'école. Certaines familles sont venues juste lire des livres avec leurs enfants. Pourquoi ne pas exploiter la bibliothèque d'école sur des temps définis, avec des bénévoles ? ou les crèches qui pourraient venir dans nos bibliothèques pour faire du lien… Mme PRINCIVALLE précise que cela sera organisé pour la rentrée scolaire prochaine.
+ les actions de liaison GS/CP (*la journée de la Galette et la venue des GS de l'EM Robert Desnos au festival du livre*)
+ les sorties avec le bus de la commune, au Sax…

4-Rappel et précisions des actions programmées en périodes 4 et 5 :

Comme indiqué dans la note de rentrée 4, Mme PRINCIVALLE rappelle que des précisions pour toutes les actions seront communiquées via les outils de liaison des élèves et le site Internet de l'école (*billets relayés par les représentantes sur les groupes Whatsapp et par les enseignantes sur les comptes Klassly*). Des montages photos de la plupart des actions seront également mis en ligne.
Les actions autour du label E3D ; le jardinage + la solidarité *(actions de financement*) + les petites leçons des éco-délégués (*chaque éco-délégué va venir expliquer pourquoi il est important de respecter chaque geste E3D de l'école*) + commandes de l'équipe enseignante qui va veiller à utiliser des fournitures respectueuses de l'environnement + encourager à venir à vélo et ou en trottinette (*garage à vélos demandé auprès du service Education*)
Les actions autour du projet PHARE ; les actions sur les émotions + le permis Internet des CM2 et la mise en place progressive du message clair…
Du label JO 2024 : exposition à venir et participation à la Semaine Olympique et Paralympique, aux Foulées scolaires, aux Olympiades, aux Olympiades de la piscine, au tournoi de Hand, au tournoi de Foot ;
Des 5 sens/la fête des fleurs (*prévue le jeudi 4 avril 2024 avec notamment la vente des glacières = les bons de préventes ont été distribués*) **et la fête du bruit (***vente des foutas pendant la semaine du 3 Juin 2024***) ;**
Le prix des Incorruptibles : Mme PRINCIVALLE rappelle que les parents peuvent s'associer à cette action en lisant tous les livres des sélections avec leurs enfants et en participant aux votes. Les parents motivés par cette action peuvent prendre contact avec l'enseignant de leur enfant.
De la classe patrimoine de tous les élèves de CM2 en Normandie ; financée au tiers par la Caisse des écoles, au tiers par les parents des élèves de CM2 et au tiers par les actions solidaires de toute la communauté ; Une exposition sera organisée dans la semaine du 3 Juin 2024.
De la classe d'eau de tous les élèves de maternelle ; financée par l'OCCE ; Une exposition sera organisée dans la semaine du 3 Juin 2024.
De la fête des 100 jours ; une exposition et des actions qui seront organisées autour du 22 avril 2024 en partenariat avec les GS de l'école maternelle Robert Desnos ;
La remise des LSU et des CSA du 2ème semestre ; Mme PRINCIVALLE demande aux parents d'être respectueux des horaires des rendez-vous pris auprès des enseignants de leurs enfants. Ces rendez-vous sont très importants pour mettre en réussite scolaire les élèves.
Les sorties au Sax ;
Les prochaines sorties avec le bus de la commune ;

Et les actions de liaison = portes ouvertes pour les futurs PS + portes ouvertes pour les futurs CP + le goûter des anciens et les fameuses haies d'honneur + le livre de liaison (*le dernier jour d'école, chaque élève va recevoir un livre de son enseignant à lire pendant les vacances d'été qui sera à rapporter le jour de la rentrée car il sera exploité avec son nouvel enseignant*) **;**

5-Bilan et suivi des aides apportées par des enseignants spécialisés sur des temps scolaires : les ateliers du RASED :

M. GOMEZ accompagne plusieurs élèves et organise des ateliers de gestion des émotions et de l'empathie dans la classe de CE1/CE2 B. L'équipe aimerait bien qu'il puisse intervenir dans toutes les classes du cycle 2 et tente de s'organiser avec lui.
Mme PICARD intervient à l'école tous les après-midis (*CP/CE1/CE2*) en aide dans la classe ou hors de la classe. Elle organise des actions autour des apprentissages lecture/écriture/compréhension. Elle peut faire des bilans avec des enfants quand il y a des doutes (*n'importe quel niveau*). La priorité donnée par l'inspection est l'entrée dans la lecture, elle travaille donc exclusivement avec des élèves du cycle 2. Le travail mené hors de la classe auprès de quelques élèves a pour objectif de les aider à se concentrer. Mme PICARD organise ses ateliers dans la salle du RASED qui est également utilisée par l'équipe du périscolaire : c'est donc assez compliqué et elle pense que ce n'est pas de la mauvaise volonté de leur part. Cette salle est également utilisée par la PMI, l'infirmière scolaire, le coup de pouce… C'est donc un espace partagé multifonctionnel. Cela complique le travail de Mme PICARD qui ne peut organiser l'accueil des élèves convenablement. Mme PRINCIVALLE pense que sur les temps scolaires, cette salle devrait être utilisée par l'équipe du RASED et ou l'équipe de la PMI et ou l'infirmière scolaire, en priorité. L'année dernière, c'était plus simple car l'école n'était pas centre de loisirs, le mercredi… Depuis la rentrée, la salle est donc occupée tous les mardis par des réunions d'animateurs pour préparer le mercredi et le jeudi car ils débriefent. M.DAZELLE relaie cette demande pour permettre l'utilisation exclusive de cette salle par les équipes scolaires sur les temps scolaires. Mme PRINCIVALLE rappelle que l'équipe du réseau est au complet et que c'est une chance pour les élèves et pour les enseignants. L'action de cette équipe est une priorité.

6-Bilan et suivi des aides apportées par des enseignants sur des temps périscolaires : les APC, le soutien renforcé et les stages de réussite :

APC sur l'heure du déjeuner et ou du goûter : Ces temps sont précieux. Une cinquantaine d'élèves y a participé depuis la rentrée. Tout se passe très bien.
Soutien renforcé, deux enseignants volontaires ont permis la mise en place de ce nouvel outil-atout de l'école : Mme Cravello et Mr Etienne qui font 2 mercredis par période, d'une durée de 3h, de 9h à 12h. Mme PRINCIVALLE rappelle que cela n'a pas été simple pour obtenir l'autorisation d'occuper ces espaces car l'école est centre de loisirs le mercredi mais elle ne regrette pas d'avoir insisté auprès de Mme Chassin (*Merci beaucoup*). Ces temps sont précieux. Les deux premiers mercredis présentent un bilan très appréciable auprès des élèves. Un support pédagogique a été rédigé par les élèves et vient d'être diffusé sur le site Internet de l'école : **La Gazette** 1 qui est également utilisée dans toutes les classes. En P4 : une dizaine de CE1 et de CM1 va participer au soutien renforcé. Mme CRAVELLO précise qu'une Gazette 2 sera rédigée et qu'un Escape Game sera organisé.
Stages de réussite : pour les CM1 à la Toussaint et pour les CP en février, pour faire des maths et du français. Les représentantes expliquent que des parents regrettent d'avoir appris trop tard la tenue des stages et que de ce fait, leurs enfants n'ont pas pu y participer. Mme PRINCIVALLE explique que toute l'équipe se mobilise quand elle reçoit toutes les informations concernant l'organisation de ces stages.
Etude : un seul enseignant participe, c'est très apprécié par les familles qui aimeraient que ces temps soient plus gérés par des enseignants ou par des animateurs plus engagés et ou mieux formés. Mme PRINCIVALLE rappelle que le service Education organise des études surveillées. Les animateurs qui aident à faire les devoirs n'y sont pas vraiment obligés.

7-Bilan et suivi de la coopérative de l'école :

Mme CHAUDESAIGUES et Mme SARTIN, responsables de la coopérative de l'école, présenteront un bilan détaillé lors du conseil école 3 mais tiennent à préciser que pour le moment, le budget prévisionnel s'ajuste bien aux dépenses concrètes de l'école.

8-Bilan des évaluations GS/CP/CE1/CM1 et des élèves de CM2 entrés en 6ème :

Mme PRINCIVALLE présente un diaporama d'une trentaine de pages qui présentent les résultats des élèves à toutes les évaluations repères et toutes les actions mises en place. Elle rappelle que ces évaluations permettent de cibler des élèves présentant des écarts trop importants afin de pouvoir bien les accompagner. Les parents sont évidemment de précieux partenaires. Globalement, les résultats sont stables, légèrement à la hausse. Il persiste environ 30% d'élèves en difficultés diverses. L'équipe les prend en charge et tente de les aider au mieux. Il n'y a pas d'élèves de GS présentant un écart trop inquiétant, cette année.

9-Présentation de l'évaluation d'école :

L'évaluation d'école : Le rapport final est en cours de rédaction. Il sera communiqué prochainement à tous les partenaires. Les représentants verront s'ils veulent le communiquer aux parents. La vertu de cet outil, c'est que c'est une auto-évaluation. Cela a permis à tous les partenaires d'échanger et de faire ressortir le positif et le perfectible. Il ressort un climat favorable mais fragile, des équipes « jeunes » enthousiastes à stabiliser, des remplacements à assurer, des partenariats avec les représentants très précieux, un projet d'école ambitieux et un partenariat avec le service éducation à consolider . Il ressort, par ailleurs, un suivi plus efficace avec un effectif inférieur ou égal à 24 dans chaque classe pour répondre aux besoins particuliers de chaque enfant et d'assurer la stabilité de toutes les équipes (*IEN et CPC, enseignants, Rased, aesh, infirmière, puéricultrice, atsem, animateurs, référents…*). Il est également apparu la nécessité de permettre à chaque élève de pouvoir évoluer auprès d'adultes motivés, formés et modélisants. La nécessité de revoir la carte scolaire pour générer plus de mixité sociale et la mise en place d'une zone tampon entre les écoles du quartier a, enfin, été évoquée. Des actions ont été envisagées comme organiser des temps de réunions-formations avec l'équipe du périscolaire ; recruter un emploi service civique pour mieux gérer les actions de l'école (APQ, PLR, Tutorat…) ; équiper les cours de récréations avec du matériel d'APQ, équiper le préau pour créer une vraie zone de détente. Les actions envisagées seront certainement inscrites dans le projet d'école à venir.

10 -Bilan et suivi des actions de la commune :

-les équipes des ATSEMS, de l'entretien et de la restauration, des temps périscolaires, Mme PRINCIVALLE souligne l'implication et le professionnalisme de la référente et de la plupart des ATSEMS et des animateurs qui sont de véritables partenaires pour l'équipe enseignante ; Cependant, l'école est dotée de deux ATSEM à plein temps et une ATSEM à mi-temps depuis le 26 Février 2024 ! Il manque donc 1 ATSEM à **mi-temps.** Les enseignantes rappellent le rôle primordial des ATSEMS dans les classes de maternelle et ne peuvent que regretter qu'il n'y ait pas plus d'efforts pour assurer les remplacements même si elles comprennent bien la complexité des recrutements. Concernant les animateurs, des enseignants signalent qu'ils ne sont jamais remplacés et qu'ils sont donc rarement en équipe entière. Ces jours-là, les projets sont mis de côté. Les animateurs se retrouvent à gérer de grands groupes. Les jours de pluie restent également très problématiques pour permettre aux animateurs d'offrir des activités. Regroupés dans le préau amputé par l'ouverture de la 13ème classe, les élèves ne font aucune activité, s'agitent et remontent en classe très « excités ». Par ailleurs, dès qu'il fait beau, les animateurs sortent l'ampli et mettent de la musique à fond dans la cour. Les élèves sont censés danser… Mais, non seulement cela excite les élèves et parasite ce temps de réunion et de pause des enseignants et de déjeuner du voisinage mais les musiques passées dans la cour ne sont pas adaptées à l'âge des élèves et au registre attendu dans une école. Des parents ont remonté aussi que des vidéos sont montrées par les animateurs. Il y aurait un usage récurrent du téléphone portable des animateurs qui peuvent montrer des vidéos aux élèves. Il y a également eu des projections de films inadaptés à l'âge des élèves et à l'école. On est en espace partagé, il est donc indispensable que les règles et le contenu soient cohérents, respectueux de l'école. Il est nécessaire que les animateurs qui interviennent à l'école prennent conscience qu'ils doivent adopter un comportement modélisant et adopter un langage « scolaire ». Ils sont des adultes repères pour les élèves. Mme PRINCIVALLE et M. DAZELLE font remonter ces remarques aux services compétents.

-les équipements informatiques, Mme PRINCIVALLE remercie M DAZELLE car toutes les classes d'élémentaire sont bien équipées d'un VNI. L'école est également équipée d'un TNI dans la salle de motricité élargissant le champ des actions de cet espace utilisé également pour les temps forts de l'école. Une classe mobile est également arrivée, Mme PRINCIVALLE souligne que ces équipements apportent une véritable plus-value pédagogique aux enseignants et remercie M DAZELLE. Elle rappelle qu'elle a déposé une pré-plainte en ligne pour la disparition des DEUX PC mais elle n'a pas encore eu le temps d'aller la valider (*elle ne veut pas y aller sur son temps personnel).*

-les sorties (*12 cars pour 13 classes pour des sorties à moins de 30 km de l'école hors Paris ! + budget sax/Pandora reconduit*), Tous les élèves de l'école vont pouvoir faire au-moins une sortie pédagogique en utilisant un des 12 cars mis à disposition par la

commune. Mme PRINCIVALLE souligne que ces sorties apportent une véritable plus-value pédagogique aux enseignants et remercie M. DAZELLE. Cependant, il manque un car pour la 13ème classe et la nouvelle règle complique les espaces culturels à explorer. M. DAZELLE précise qu'il est possible d'aller jusqu'à 50 km d'Achères et qu'il faut s'habituer au fait qu'à partir du 1er janvier 2025, on ne pourra plus aller en ZFE (à l'intérieur de l'A86). La mairie a regardé pour avoir un bus compatible avec cette nouvelle règle mais cela est très cher et les recharges ne seront pas du tout à côté d'Achères. M. DAZELLE invite à négocier avec le service Education pour organiser des sorties « exceptionnelles ». Mme PRINCIVALLE veut bien « négocier » des sorties mais espère que toutes les écoles seront traitées équitablement.

- EPS : Les 9 classes d'élémentaire peuvent bénéficier des équipements sportifs de la commune et d'une seule séquence terrestre de 10 séances d'EPS coanimées par des intervenants sportifs de la commune + une séquence de 10 séances de natation à la piscine de St Exupéry de Poissy pour les élèves de CP-CE2 et CM2. Mme PRINCIVALLE souligne une nouvelle fois la plus-value de ces actions proposées par la commune. Les enseignants regrettent cependant qu'un seul cycle soit proposé au lieu de deux, comme les années précédentes. Mme PRINCIVALLE remercie également M. DHEILLY (*le responsable du service des sports de la commune*) et M. MEANCE (*le conseiller pédagogique EPS de notre circonscription*) pour l'organisation de nombreux évènements sportifs à venir : la semaine olympique et paralympique + les olympiades + des olympiades « nautiques » pour les CM2 + les foulées scolaires + le tournoi de football des CM2 + le tournoi de Hand des CM1. C'est une année olympique et les élèves vont faire beaucoup de sports.

- Jardinage : Toute l'équipe regrette la disparition du jardinier, M. DRECOURT. Il n'y a eu aucune information sur son départ et sur son remplacement éventuel. C'est dommage surtout que la commune a bien investi sur ce projet dans cette école. L'équipe, qui n'est pas à l'initiative de ce projet, essaie, malgré tout, de profiter de cet atout et de maintenir les espaces de jardinage, mais c'est plus compliqué et moins efficace. Les enseignantes vont solliciter des parents bénévoles.

- les commandes : Mme PRINCIVALLE estime que le budget est conséquent et suffisant pour bien équiper les classes et les élèves. Cependant, des enseignants précisent que les commandes à faire sur deux prestataires compliquent leur tâche. Elles trouvent également que Pichon est moins qualitatif et que leur interface est moins pratique. Mme PRINCIVALLE précise qu'elle a pu rencontrer la commerciale de PICHON. Elle fera un retour de cette visite au prochain conseil des Maîtres.

- **les travaux** : La priorité est donc la réparation des brises vues et l'installation des deux bancs sur le parvis pour empêcher les jeux de foot (*Climat peu sécurisant aux abords de l'école*). Mme PRINCIVALLE a également demandé l'installation d'un garage à vélo et à trottinette. Les travaux d'été, même si ça a été compliqué, sont très appréciables au quotidien. M. DAZELLE explique qu'une enveloppe de 400 000 euros par an chaque année est dédiée aux travaux de rénovation des écoles achéroises qui en ont bien besoin. L'état des sanitaires sur l'ensemble des écoles reste compliqué, donc c'est devenu une priorité. Il va y avoir des travaux côté maternelle bientôt. Les représentants, M. FAURE et toute l'équipe enseignante espèrent vraiment que les toilettes des PS vont être rénovées. Il y a des fuites à répétition, elles sont peu avenantes et c'est bien dommage car les PS apprennent la propreté dans cet espace-là.

- **Photocopies** : Rappel de Mme PRINCIVALLE qui précise qu'il est possible de faire 10,000 photocopies par an et par classe. Cela est suffisant pour l'équipe qui trouve des astuces pour gérer ses petits quotas. L'équipe remercie les familles qui ont donné une ramette de papiers à chaque enseignante et qui proposent de faire des photocopies. Mme PRINCIVALLE regrette de ne plus avoir accès à la reprographie qui permettait de faire des photocopies « couleurs ». L'école en faisait peu dans l'année mais cela n'est plus possible. C'est vraiment dommage, notamment pour les livrets d'accueil des nouveaux élèves = il faudrait 40 livrets pour les futurs PS et 20 livrets pour les futurs CP ? est-ce tout de même possible ? M.DAZELLE invite Mme PRINCIVALLE à se rapprocher du service compétent. Il est peut-être possible de négocier.

- Stabilisation des équipes : La rumeur actuelle est que la référente périscolaire partirait prochainement… Son adjointe vient de partir : cela pose problème pour installer un suivi pertinent de nos projets collectifs. S'il n'y a pas d'équipe stable, c'est compliqué de travailler (*exemple : la gestion du poulailler depuis le départ de Yannis*). Mme PRINCIVALLE rappelle que le PEDT définitif a été présenté en Octobre 2022. L'équipe s'inscrit dans ses objectifs en collaborant avec tous les acteurs de la commune et en utilisant tous les espaces-matériels pertinents dans la réalisation de ses actions pédagogiques inscrites dans son projet d'école ; Cependant, il est regrettable de ne pas STABILISER les animateurs pour permettre la mise en place et la continuité des actions mises en place. Mme PRINCIVALLE regrette que cette dimension « pédagogique » ne semble pas être considérée et qu'il n'y ait ni concertation ni information. M. DAZELLE entend cette problématique et en avise le service compétent.

- Effectifs : Cette année, le prévisionnel du service éducation de novembre présentait un différentiel de + 37 qui est finalement de + 19, à ce jour. Il y a déjà 43 pré- inscriptions en PS pour un prévisionnel de 31. Mme PRINCIVALLE précise que les effectifs

sont variables tout au long de l'année : il y a eu 11 inscriptions et 11 radiations depuis le 4 septembre 2023. C'est un élément caractéristique de Louis Jouvet. Pour la rentrée de Septembre 2024, pour le moment, il y aurait 331 élèves (104 en maternelle + 227 en élémentaire) soit une hausse de 19 élèves (il y a 312 élèves au 16 mars 2024) mais les espaces ne sont pas extensibles. Pour le moment, les 331 élèves seraient répartis dans 13 classes, soit une moyenne de 25.46. Les représentants regrettent que les effectifs ne soient pas stabilisés à 24.

- **Actions de liaison** : M. DAZELLE nous informe que le kit de rentrée pour les élèves de CP sera reconduit. Pour les CM2, le spectacle au SAX est annulé mais la distribution des calculettes est maintenue.

-la gestion des élèves en difficulté (le coup de pouce et le clas) : Mme PRINCIVALLE tient à remercier M. DAZELLE pour la mise en place de ces deux actions très pertinentes. Cependant la formation et la stabilité des équipes doivent être assurer pour que ces outils soient vraiment efficaces.

-l'école est devenue **centre de loisirs** tous les mercredis et pendant les vacances scolaires obligeant à renforcer le partenariat entre les équipes notamment pour gérer les espaces partagés.

-**l'autorisation d'occupation des espaces** = merci à Mme Chassin qui a autorisé le soutien renforcé le mercredi matin + les portes ouvertes et tous les temps forts de l'école. Mme PRINCIVALLE espère avoir la confirmation de disposer de la scène pour le p'tit festival organisé pendant la semaine du 3 juin 2024. Elle va relancer le service compétent.

11-La gestion du personnel absent (atsems, animateurs et enseignants) :

-Les enseignants absents : En principe, tout enseignant absent est remplacé. Dans le cas contraire, les enfants présents sont répartis dans les autres classes. Mme PRINCIVALLE note et remercie la collaboration et l'implication des équipes pour gérer les absences non remplacées qui permettent de maintenir un accueil et une certaine continuité pédagogique. Mme PRINCIVALLE note que les enseignants sont très rarement absents et les remercie pour leur engagement auprès de leurs élèves. Mme PRINCIVALLE remercie une nouvelle fois les représentantes qui prennent soin de relayer toutes les informations d'école via leur groupe WHATSAPP. Les représentants s'inquiètent au sujet de l'absence longue durée de Mme MORIAMEZ. Mme PRINCIVALLE leur précise qu'une demande a été faite dans ce sens, auprès de l'inspection.

-Les ATSEMS et les animateurs absents : Le responsable des agents de l'école essaie de mettre en place des remplacements pour accueillir chaque jour chaque élève dans de bonnes conditions.

12-Le respect des personnes, du règlement de l'école et des notes de rentrée :

Mme PRINCIVALLE engage tous les parents à vraiment respecter le règlement de l'école, les notes de rentrée et toutes les personnes intervenant auprès de leurs enfants, à l'école. Elle rappelle que nous sommes tous responsables du climat scolaire qui est primordial à la réussite des élèves. Elle a encore été agressée plusieurs fois au portail, devant des élèves, alors qu'elle ne fait que rappeler des points de règlement indiscutables (*le portail ferme à 8h30 et oui, arriver à 8h31 perturbe l' organisation ; oui, il n'est pas possible de récupérer son enfant quand on veut sur le temps scolaire sauf cas exceptionnel et autorisé ; oui, il n'est pas possible d'improviser des rendez-vous sur le parvis ; oui, un enfant non inscrit aux activités périscolaires ne peut pas être accueilli et oblige son enseignant à appeler,…).* Elle a été très sensible aux retours de nombreux parents qui lui ont témoigné leur soutien et leur confiance. Elle engage ces parents à intervenir en relayant cette nécessité de respect auprès des autres parents plus récalcitrants. Il est important que tous comprennent que ces différentes « altercations » instaurent un climat dégradé ; cela va à l'encontre du travail mené en classe auprès des élèves. Toute l'équipe et les représentants souhaitent vraiment le retour à un climat plus apaisé. Des règles de politesse, de courtoisie, de respect et de bienveillance sont donc attendues, L'équipe remercie tous les parents qui en font preuve au quotidien.

3 / Date du prochain conseil d'école

Le conseil d'école n°3
• Le mardi 11 juin 2024, à 18h15

Mme Princivalle tient à remercier tous les participants présents à ce conseil d'école -2- de l'année scolaire 2023-2024.

Secrétaires du Conseil : Mme FISCHER et M. ETIENNE
Signature de la présidente du Conseil : Mme Princivalle

Corinne PRINCIVALLE
Directrice ecole primaire Louis Jouvet Achères

06 rue des Champs, 78260 ACHERES
Tél : 01 39 11 01 69
www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité